

18 projets « Investissements d'avenir » retenus par l'Etat

Dans le cadre du Programme d'Investissements d'avenir, l'appel à projets « *Technologies de numérisation et de valorisation des contenus culturels, scientifiques et éducatifs* » vise à soutenir des projets de recherche et développement sur les thématiques de la production, de la gestion et de la valorisation des contenus numériques, notamment dans les secteurs de l'audiovisuel, du cinéma, de l'édition, de la musique, du patrimoine architectural et urbain, de la photographie, de la presse et du jeu vidéo.

73 dossiers candidats ont été soumis, fruit de la coopération entre des fournisseurs de contenu et des acteurs, sociétés ou organismes de recherche, développant de nouvelles technologies et de nouvelles solutions pour les contenus numériques. 18 projets ont été retenus pour leur caractère innovant et l'activité économique qu'ils devraient générer. Ils vont bénéficier d'une aide financière de l'État de 30 millions d'euros. Les montants accordés s'échelonnent de 550.000 euros à 7,6 millions d'euros par projet.

Liste des projets retenus

2D3D CONVERT : solution logicielle liée à la conversion 2D/3D quasi-automatique de films existants (entreprise chef de file : 3DLized) ;

ACTION 3DS : dispositifs miniaturisés de prises de vue en 3D pour la TV (entreprise chef de file : Thales Angenieux) ;

ARCHIVE & FORGET : fabrication de disques optiques numériques en verre pour la conservation sur le très long terme des données numériques (entreprise chef de file : Essilex) ;

B2M : développement d'un prototype expérimental de système complet d'agrégation, de diffusion en mode « Broadcast » et de réception de services multimédia sur des terminaux mobiles (entreprise chef de file : TDF) ;

CINE GIFT : nouveau modèle socio-économique pour le cinéma construit sur le principe du don et de la confiance (entreprise chef de file : Allociné) ;

CRISTAL : lecture optique d'enregistrements phonographiques dégradés (entreprise chef de file : Indeep) ;

CULTURE 3D CLOUDS : plate-forme d'informatique en nuage pour la numérisation 3D du patrimoine à partir de photographies (association chef de file : Réunion des musées nationaux) ;

E-TOURISME AUGMENTÉ : boîte à outils et applications de « réalité augmentée » sur supports mobiles, pour accompagner les visiteurs avant, pendant, et après leur visite (entreprise chef de file : i-Marginal) ;

EGONOMY : moteur intuitif d'exploration de grandes bases de données informationnelles fondé

sur l'analyse de comportements (entreprise chef de file : Art&Fact) ;

FIVIPATNUM : chaîne complète et innovante de traitement numérique des productions audiovisuelles et cinématographiques (entreprise chef de file : Eclair Laboratoires) ;

LOCUPLETO : plate-forme d'enrichissement de livres électroniques à destination de la jeunesse et dans le domaine parascolaire (entreprise chef de file : Jouve) ;

MAELT : nouveaux services de « réalité augmentée » visuelle et sonore, appliqués à la valorisation du patrimoine urbain et culturel (entreprise chef de file : Artefacto) ;

PACTE : amélioration sensible de la qualité du texte numérisé avec un objectif de moins de 0,5 % de mots erronés (entreprise chef de file : Diadeis) ;

PIXL : technologies de numérisation dépendant de la typologie des corpus et mise en place de solutions spécifiques pour les corpus cartographiques (entreprise chef de file : I2S) ;

RECOVER 3D : élaboration du premier système intégré de vidéo virtuelle pour le marché de la télévision et du cinéma (entreprise chef de file : XD Productions) ;

SIGN3D : capture haute fidélité en 3D des gestes de la langue des signes (entreprise chef de file : Mocaplab) ;

TERRA RUSH : valorisation de rush vidéos menacés d'être détruits en raison des coûts de stockage élevés (entreprise chef de file : Spinal Image) ;

THE POLYMATHIC MACHINE : plate-forme professionnelle de valorisation de données graphiques pour le jeu vidéo (entreprise chef de file : Bulkeypix).

Un deuxième appel à projets « *Technologies des contenus numériques* », dédié à la numérisation et la valorisation des contenus culturels, scientifiques et éducatifs, et doté de 40 millions d'euros, a été lancé le 28 novembre 2011, avec une date limite de dépôt des dossiers fixée au 29 février 2012.